

Sommaire de gestion



Introduction

Le Plan stratégique de la Municipalité de Saint-Charles découle d'un processus collaboratif auquel ont participé des membres du personnel municipal, des intervenants clés et des partenaires de l'industrie, avec le soutien financier de FedNor. Ce plan décennal est un document vivant qui sert à guider la municipalité dans la prise de décisions, l'élaboration de politiques et l'affectation de ressources, tout en restant adaptable aux besoins changeants de la communauté.

Aperçu de la communauté

Situé dans le district de Sudbury dans le nord-est de l'Ontario, Saint-Charles est une communauté rurale d'environ 1300 habitants qui est caractérisée par ses beaux paysages naturels, ses possibilités de loisirs en plein air et son patrimoine bilingue. Établie en 1890 par des pionniers venus du Québec et de l'est de l'Ontario, la communauté garde encore des liens étroits avec ses origines agricoles, forestières et francophones. Grâce à son emplacement stratégique à proximité de Sudbury et de North Bay, Saint-Charles combine les avantages de son accessibilité et de son milieu rural tranquille qui attirent les familles, les personnes retraitées et les amateurs de plein air.

Vision et mission

Vision

Saint-Charles est une communauté sécuritaire, accueillante et abordable où les personnes de tout âge se soutiennent mutuellement en partageant un sens de l'engagement et un esprit communautaire vigoureux. Nous honorons notre riche patrimoine agricole, forestier et francophone tout en embrassant un avenir axé sur les compétences, la créativité et les aspirations de notre population.

Mission

Bien enracinés dans notre patrimoine rural, nous cultivons le dynamisme de notre communauté en priorisant le bien-être, les loisirs, la santé et l'éducation. Avec un profond respect pour notre passé façonné par le travail ardu, nous renforçons aujourd'hui notre ressource la plus précieuse – nos gens – pour bâtir ensemble un avenir solide, dynamique et prospère.

Valeurs fondamentales

- **Les liens communautaires** : Développer un environnement inclusif et des relations significatives
- **La gestion de l'environnement** : Protéger le milieu naturel et veiller au développement responsable
- **Le patrimoine rural** : Honorer les fondements agricoles et les traditions culturelles franco-ontariennes
- **La vie équilibrée et l'accessibilité** : Conserver le caractère rural tout en assurant l'accès aux commodités modernes
- **L'activité, la santé et le bien-être** : Soutenir l'activité physique et les modes de vie sains

Méthodologie

Le processus de planification stratégique a suivi une approche méthodologique mixte axée sur des méthodes de recherches quantitatives et qualitatives. L'approche comportait trois phases :

1. L'examen et l'analyse approfondie de la documentation sur les pratiques municipales exemplaires;
2. La consultation de la communauté au moyen de sondages, d'entrevues et de groupes de discussion;
3. L'élaboration des analyses internes/externes, des priorités, des buts et des plans d'action.

Principales constatations

Le processus de consultation communautaire a permis de cerner des défis et des possibilités qui se présentent à la municipalité :

Défis

- **Les infrastructures et l'accès** : L'état des routes, le service Internet limité, les difficultés du service d'eau public
- **L'utilisation des bâtiments** : La sous-utilisation de certains bâtiments communautaires, dont l'aréna et le centre communautaire
- **Le logement** : Le manque d'options de logement pour les aînés et de logements abordables
- **Le développement économique** : Les possibilités limitées pour l'industrie et l'emploi.
- **Les loisirs et la vie communautaire** : La baisse du bénévolat et le manque d'activités pour les jeunes.
- **Les communications** : Les manques perçus dans la diffusion des informations municipales dans la communauté

Possibilités

- **La croissance économique** : L'attraction d'investissements, l'expansion de l'agritourisme, la tendance vers le travail à distance
- **La construction résidentielle** : Les habitations pour aînés, les techniques de construction abordables, les partenariats régionaux
- **Le développement des loisirs** : L'expansion des programmes, l'amélioration des installations, l'amélioration de l'accès à l'eau
- **L'expansion des infrastructures** : L'expansion du système d'égouts, du service Internet, du réseau de sentiers
- **La collaboration régionale** : La mise en commun de services, les solutions pour le transport, les partenariats pour les soins de santé
- **L'amélioration des communications** : La modernisation des images de marque, la promotion accrue des événements communautaires

Les domaines stratégiques prioritaires

À la lumière de la consultation communautaire et des analyses documentaires, la démarche a cerné cinq domaines prioritaires pour guider les décisions municipales dans la prochaine décennie :



1. **Le développement des infrastructures communautaires et du logement** : AS'occuper des besoins d'infrastructures essentielles et étendre les options résidentielles en réponse à l'augmentation de la population et à l'évolution du profil démographique.



2. **La vitalité et la croissance économique** : Exploiter la tendance du travail à distance, l'innovation agricole et les possibilités de développement d'entreprises pour renforcer l'économie locale.



3. **Les activités récréatives, le loisir et le bien-être** : Améliorer les installations récréatives, enrichir les programmes et faciliter l'accès pour promouvoir la vie active et la santé communautaire.



4. **L'éducation et la fidélisation des jeunes** : Soutenir les initiatives éducationnelles et créer des possibilités qui encouragent les jeunes à demeurer dans la communauté ou à y retourner.



5. **L'inclusion et les relations communautaires** : Renforcer les moyens de communication, soutenir le bénévolat et entretenir un environnement accueillant pour tous les résidents.

L'approche pour la mise en œuvre

Le plan stratégique comprend un plan de mise en œuvre détaillé qui définit des buts, des actions, des calendriers et des critères de progrès pour chaque domaine prioritaire. Le personnel de tous les départements municipaux a la responsabilité de développer des plans de travail annuels qui reflètent ces priorités stratégiques. Le Conseil municipal s'engage à revoir les priorités une fois par année pour s'assurer qu'elles demeurent pertinentes, réalistes et atteignables.

Vers l'avenir

Le Plan stratégique est une carte routière qui oriente Saint-Charles vers la croissance équilibrée et le développement durable au cours de la prochaine décennie. En répondant aux domaines prioritaires avec des actions concrètes, la municipalité vise à rehausser la qualité de vie de la population actuelle tout en attirant de nouvelles familles et de nouvelles entreprises. Grâce à une mise en œuvre attentive et à des évaluations régulières, le plan transformera les aspirations communautaires en de vrais progrès communautaires pour que Saint-Charles continue de s'épanouir en tant que communauté rurale dynamique.